 Historique des 16 jours d'activisme contre les violences à l'égard des femmes

 Les 16 jours d'activisme contre les violences à l'égard des femmes sont une campagne internationale qui tire son origine du premier Institut du Leadership Mondial des Femmes sponsorisées par le Centre pour le Leadership Mondial des Femmes. Les participantes à l'institut ont choisi les dates du 25 novembre, Journée Internationale contre les Violences à l'Egard des Femmes et le 10 décembre, Journée Internationale des Droits Humains en vue de relier symboliquement la violence à l'égard des femmes et les droits humains et pour mettre l'accent sur le fait qu'une telle violence est une violation des droits humains. La période des 16 jours met en exergue aussi d'autres dates importantes à savoir : <ul style="text-align: justify;"> 29 novembre : Journée internationale des Défenseurs-ses des Droits Humains des Femmes. 1^{er} décembre : Journée Mondiale du Sida 6 décembre : Date anniversaire du massacre de Montréal
 La campagne des 16 jours a jusqu'alors été utilisée comme une stratégie pour s'organiser entre individus et groupes à travers le monde pour appeler à l'élimination de toutes les formes de violences à l'égard des femmes. Pour en savoir plus, visiter : www.cwgl.rutgers.edu/16days/home.html Argumentaire de la campagne 2011 L'attention portée à la violence de genre au niveau international est le résultat de l'énergie et des mobilisations efficaces de militant-e-s pour les droits des femmes à travers le monde. Cependant, malgré cette prise de conscience accrue, le nombre de violences et d'abus contre les femmes est alarmant et de nouvelles formes de violences émergent. En tant que défenseurs-ses des droits humains des femmes, nous avons la responsabilité d'examiner de plus près les structures qui permettent à la violence de genre d'exister et de persister. Après de nombreuses consultations avec des militant-e-s, des organisations et des expert-e-s du monde entier, le militarisme émerge comme l'une des principales structures qui perpétuent la violence. Bien qu'il existe de nombreuses façons de définir le militarisme, la définition que nous emploierons expose le militarisme comme une idéologie qui engendre une culture de la peur, justifie et favorise la violence, l'agression ou les interventions militaires pour régler des différends et imposer certains intérêts économiques et politiques. Il s'agit d'une psychologie qui a souvent des conséquences graves pour la sécurité réelle des femmes et de la société dans son ensemble. Le militarisme est une approche particulière qui influence la façon dont nous voyons nos voisins, nos familles, notre vie publique, et d'autres personnes dans le monde. Adopter une approche militariste implique que tout le monde a des ennemis et que la violence est un moyen efficace de résoudre les problèmes. Ne pas contester les façons de penser militaristes revient à perpétuer et privilégier certaines formes de masculinité, à maintenir fermement en place les rapports de force hiérarchiques et inégaux au niveau mondial, à accorder l'impunité aux auteurs de violence contre les femmes en temps de guerre… Faire reculer le militarisme, c'est imaginer de manière plus vaste ce que signifie vraiment la sécurité, accroître la participation des femmes dans la vie publique, créer un monde fondé non pas sur la vente concurrentielle des armes, mais sur des relations authentiques de confiance et de coopération. Il est indispensable et urgent d'aborder la question du militarisme dans toutes nos sociétés. Le militarisme a des conséquences matérielles et institutionnelles, ainsi que des effets culturels et psychologiques qui sont plus

difficiles à mesurer. Les guerres, les conflits internes, et les répressions violentes de mouvements pour la justice politique et sociale – qui sont tous les fruits d'une culture du militarisme – ont un impact spécifique et trop souvent disproportionné sur les femmes. Le viol est employé comme tactique de guerre visant à terroriser et humilier les femmes et leurs communautés. Mais la violence sexuelle n'est qu'une des formes de violence que les femmes et les filles endurent dans le contexte d'un continuum de violence avant, pendant et après la fin apparente d'un conflit. Le militarisme ne se limite ni aux zones de conflits, ni à la sphère publique. Les familles des hommes et des femmes militarisé-e-s peuvent subir des violences au sein de leur foyer, où des "crimes de guerre&#65533; et des violences conjugales armées demeurent dissimulés au public. De plus, les femmes dans l'armée sont trop souvent victimes d'agressions sexuelles perpétrées par les hommes soldats qui servent à leurs côtés. Même les régions qui ne sont pas directement en conflit ne sont pas exemptées de militarisme: en effet, celles-ci envoient des troupes, produisent et vendent des armes, et investissent dans les armées de gouvernements étrangers au lieu de soutenir des initiatives pour le développement. Ces gouvernements ont des priorités erronées: ils dépensent d'énormes pourcentages de leur budget pour l'armée et les armes plutôt que sur des services sociaux, tels que l'éducation, la santé, la sécurité de l'emploi et le développement, qui engendreraient une sécurité véritable pour les femmes. Voici quelques exemples de thèmes que la campagne pourrait aborder: Sur la base des informations glanées auprès des participant-e-s au cours de la campagne 2010, la Campagne des 16 jours de cette année va se concentrer sur cinq problématiques identifiées comme prioritaires par celles et ceux qui travaillent sur les liens entre la violence faite aux femmes et le militarisme : 1. L'alliance entre les mouvements de défense des femmes, de la paix et des droits humains pour mettre en cause le militarisme; 2. La prolifération d'armes légères et leur rôle dans la violence intrafamiliale; 3. La violence sexuelle pendant et après les conflits; 4. La violence politique faite aux femmes, y compris la violence avant, pendant et après les périodes électorales; 5. La violence sexuelle et fondée sur le sexe perpétrée par des agents étatiques, notamment les forces de police ou militaire. Soutien du ROFAF à ses organisations membres Le ROFAF soutiendra les initiatives de ses organisations membres basées au Bénin, au Mali, au Niger et au Sénégal portant sur l'un de ces domaines prioritaires et les encourage à envoyer leur projet d'activités pour cette campagne au plus tard le 14 novembre 2011 à l'adresse suivante : projets@rofaf.org
 Constitution des dossiers de candidature Les dossiers de candidature doivent comprendre : <ul style="text-align: justify;"> Une lettre d'accompagnement Une description de l'activité précisant - le titre de l'activité, - ses objectifs, - le résultat attendu, - le problème à résoudre, - les moyens à utiliser pour résoudre le problème, <p

style="text-align: justify;">- les activités à organiser, - comment sera faite l'évaluation de l'activité une fois qu'elle sera terminée ; <ul style="text-align: justify;"> Le rapport financier de la dernière année fiscale de l'organisation postulante. Toutes les soumissions recevront une réponse. Mais en raison du budget limité dont nous disposons pour cette activité, seules les meilleures initiatives pourront bénéficier de l'appui du ROFAF cette année. N.B. Le montant qui sera attribué par projet ne saura excéder 400 000 FCFA.